



ADDITIF N°01

A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MIRAP/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTÉ (30) CHAPITEAUX
A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE
GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

MAITRE D'OUVRAGE : L'Administrateur de la MIRAP

FINANCEMENT : *Budget d'investissement Public*

IMPUTATION BUDGETAIRE : 222800

EXERCICE : 2023

Article 1^{er} : La Demande de Cotation N°:02/DC/MIRAP/CIPM/2023 du 12 juillet 2023 en Procédure d'Urgence pour la fourniture de trente (30) chapiteaux a la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), est modifié ainsi qu'il suit :

1-1-LE DOSSIER DE CONSULTATION.....

❖ AU LIEU DE

.....Article 3 : Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis et signés par les services émetteurs :

- a) La lettre de soumission datée et signée par le soumissionnaire, (timbrée au taux en vigueur) ;
- b) un registre de commerce ;
- c) une attestation de non exclusion des marchés publics (datant de moins de trois mois) ;
- d) une attestation de non faillite (datant de moins de trois mois) ;
- e) une attestation de domiciliation bancaire (datant de moins de trois mois) ;
- f) une attestation de non redevance valide ;
- g) une attestation pour soumission CNPS relative à la présente Consultation ;
- h) un reçu de versement attestant le paiement des frais d'achat du dossier ;
- i) une description des prestations à exécuter ;
- j) une caution de soumission ;
- k) le Détail Quantitatif et Estimatif dûment complété, daté et signé par le soumissionnaire ;
- l) le projet de Lettre-Commande souscrit par le soumissionnaire ;
- m) La preuve de la fabrication et d'où moins trois (03) livraisons de chapiteaux dans une structure publique : (Première et dernière page du marché enregistré + PV de réception) ;

NB. :

- La non-conformité des pièces (g), (h), (i), (j) et (k) entraîne le rejet de l'offre.
- L'absence ou la non-conformité d'une des pièces (a), (b), (c), (d), (e) et (g) au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder le cas échéant, entraîne également le rejet de l'offre.

La vérification de la conformité de l'offre se fera sur la base des critères prédéfinis (Oui/Non) de manière à atteindre 70 oui sur 100% à travers le tableau ci-après :

N°	LIBELLE	COTATION	
		OUI	NON
1.	La lettre de soumission datée et signée par le soumissionnaire ; (timbrée au taux en vigueur)		
2.	Registre de commerce ;		
3.	Attestation de non exclusion des marchés publics (datant de moins de trois mois) ;		
4.	Attestation de non faillite (datant de moins de trois mois) ;		
5.	Attestation de domiciliation bancaire (datant de moins de trois mois) ;		
6.	Attestation de non redevance valide ;		
7.	Attestation d'immatriculation fiscale ;		
8.	Attestation pour soumission CNPS relative à la Lettre-Commande ;		
9.	Reçu de versement attestant le paiement des frais d'achat du dossier ;		
10.	Caution de soumission ;		
11.	Une description des prestations à exécuter ;		
12.	Détail Quantitatif et Estimatif dûment complété, daté et signé par le soumissionnaire ;		
13.	Projet de Lettre-Commande souscrit par le soumissionnaire ;		
14.	La preuve de la fabrication et la livraison des chapiteaux dans une entité publique : - première et dernière page du marché enregistré + PV de réception ; - Bon de Commande Administratif + service fait ou bordereau de livraison.		
15.	Délai de livraison égal à 21 jours		

❖ LIRE PLUTOT

1. LE DOSSIER DE CONSULTATION.....

.....Article 3 : Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les pièces suivantes :

➤ **pièces administratives dûment remplies et signées par les services émetteurs:**

1. La lettre de soumission, datée et signée par le soumissionnaire ; (timbrée au taux en vigueur) ;
2. Un registre de commerce ;
3. Une attestation de non exclusion des marchés publics (datant de moins de trois mois) ;
4. Une attestation de non faillite (datant de moins de trois mois) ;
5. Une attestation de domiciliation bancaire (datant de moins de trois mois) ;
6. Une attestation de non redevance valide ;
7. Une attestation pour soumission CNPS relative à la présente Consultation ;
8. Un reçu de versement attestant le paiement des frais d'achat du dossier ;
9. Une caution de soumission ;
10. La preuve de la fabrication et d'où moins trois (03) livraisons de chapiteaux dans une structure publique : (première et dernière page du marché enregistré + PV de réception) ;
11. Projet de Lettre-Commande souscrit par le soumissionnaire.

➤ **pièces technique et proposition financière :**

1. Le Description des chapiteaux à livrer ;
2. Le Détail Quantitatif et Estimatif dûment complété, daté et signé par le soumissionnaire ;
3. Le plan d'exécution des délais de livraison de 21 jours.

NB. La non-conformité d'une pièce entraîne le rejet de l'offre. Un délai supplémentaire de quarante-huit (48) heures pourra être accordé aux soumissionnaires, le cas échéant, pour produire ou compléter les pièces constitutives exigées aux points 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 ci-dessus.

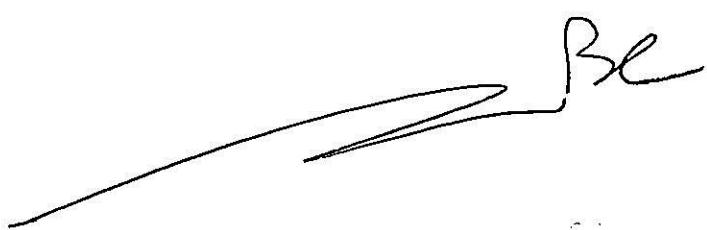
Article 2 : Le reste sans changement. /-

Yaoundé, le 21/07/2023

L'Administrateur de la MIRAP
(*Autorité Contractante*)

Ampliations:

- MINMAP ;
- PRESIDENT/CIPM ;
- ARMP ;
- SOUMISSIONNAIRE;
- AFFICHAGE ;
- ARCHIVES/CHRONO.



Bl
hyien

AK